

Reçu le 02/10/2018

Publié le 25/08/2018

Terminologie Et Construction Socio-Discursive Des Espaces Urbains De Relégation
Terminology And Socio-Discursive Construction of Urban Spaces of Relégation

Nicolas KÜHL*¹

¹Université Rennes 2 – France

Résumé

La sociolinguistique urbaine pose que l'espace est un produit socio-discursif. Dans ce sens, le pouvoir inhérent aux mots utilisés pour parler de certains espaces urbains, notamment les banlieues françaises, doit être pris en compte. Cet article présente une analyse terminologique visant à déconstruire quelques notions désignant les banlieues françaises et leurs habitants. Nous mettons en lumière un lien étroit entre les représentations entourant ces espaces urbains et une certaine conception sociétale.

Mots clés : espace, sociolinguistique, banlieue, représentation, urbain

Abstract

Urban sociolinguistic conceive space as a social-discursive product. In this sense, the symbolic power of the words used to talk about certain urban spaces, especially the French suburbs, must be considered. This article presents a terminological analysis aiming to deconstruct some notions designating the French suburbs and their inhabitants. A close link between the representations surrounding these urban spaces and a societal conception is brought up to date.

Keywords: space, sociolinguistic, representation, suburbs, urban

Introduction

La question des quartiers urbains « sensibles » ou « prioritaires » cristallise un certain nombre de débats actuels sur la sécurité, l'immigration, l'identité nationale, le «vivre ensemble», ou encore les parlers jeunes et leurs « conséquences sur le français standard ». Par les nombreuses réactions suscitées à l'évocation même de cet espace urbain, tout discours portant sur les banlieues françaises est un discours «de sens social de très grande performativité» (Bulot, 2007 : 13).

Cet aspect est important à prendre en compte puisqu'il induit l'attribution quasi-automatique de discours et de dénominations à ces espaces de la ville, telle une grille de lecture communément admise et orientant de ce fait les représentations. De la même manière que pour les parlers jeunes, et comme le fait très justement remarquer Thierry Bulot (Bulot, 2007 :

14), nous pouvons noter une quasi classe d'équivalence dans les discours circulant, politiques ou médiatiques, autour des mots clés «quartier» et « banlieue ». Le quartier se retrouve aussi « cité », «quartier difficile », « quartier sensible » ou « quartier prioritaire ». Quant aux habitants

* Auteur correspondant : nicolas.kuhl06@gmail.com

de ces espaces urbains, les équivalences se retrouvent avec les syntagmes « jeunes des quartiers », « étrangers », « banlieusards », « beurs »¹, « Français d'origine étrangère »², « Français de deuxième (ou troisième) génération », etc., et avec les récents actes de terrorisme en France, nous pourrions ajouter dans cette classe d'équivalence « islamistes »³ voire « terroristes ».

Parallèlement à ces équations symboliques, il semble qu'il y ait une forme de consensus dans les discours, notamment médiatiques, sur le caractère « problématique des banlieues » qu'il soit économique ou social. Wieviorka décrit ainsi les « banlieues » comme « réduites souvent dans les médias aux images de l'insécurité, de la violence urbaine et de la délinquance » (2005 : 121). A cet égard, il nous semble essentiel de rendre la complexité à une situation socio-politique trop souvent simplifiée et simplificatrice des rapports avec l'Autre.

Les représentations entourant les banlieues françaises sont multiples. C'est en ce sens que nous nous intéressons à la manière dont elles sont « vues d'ailleurs », de l'extérieur à travers la terminologie utilisée pour parler de banlieues françaises. Comme nous allons le voir, les discours et les dénominations employées ne sont pas neutres et participent à la construction sociale de ces espaces urbains de relégation.

1. Construction socio-discursive de la ville

La langue et, a fortiori les discours, sont des pratiques sociales, tout autant vecteurs de représentations que révélateurs de celles-ci. La ville est, dans l'approche de la sociolinguistique urbaine, un « produit des discours et des représentations qui finissent par constituer le réel social que l'on habite » (Bulot, 2008b : 1). Les discours, parce qu'ils constituent le seul accès au réel, bien que n'étant pas la réalité mais une image de celle-ci construite socio-historiquement, agissent sur le réel social (Bulot, 2009 : 66).

Il ne nous échappera pas, dans cette conceptualisation, que la ville est une matrice discursive où les discours agissent au niveau des représentations sociales, mais aussi de la mise en place des normes, ou encore de la hiérarchisation des espaces. L'univers discursif, dans lequel dans les quartiers ».

évolue le locuteur, est de fait un aspect fondamental à analyser car il est révélateur des rapports sociaux. Ainsi, tout autant que nous nous intéressons aux discours en tant qu'ils sont vecteurs de représentations, nous les considérons aussi comme essentiels dans le processus de stigmatisation dont font l'objet les banlieues françaises. Ce processus renvoie à la production de « discours tenus sur des groupes visant à les dévaloriser dans une échelle de marques (langagières, sociales, etc.) et à les placer le plus possible dans une logique déterministe de différenciation dépréciative [...] » (Bulot, 2007a : 193). A travers des formes de ségrégation discursive, c'est la ségrégation spatiale elle-même qui est alimentée puisque, comme nous l'avons vu, le discursif agit sur le réel social. « Le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent, et qui, en retour, le dégradent symboliquement, puisque, étant privés de tous les atouts nécessaires pour participer aux différents jeux sociaux, ils n'ont en partage que leur commune excommunication » (Bourdieu, 1993 : 261). Le pouvoir des mots est en ce sens primordial à prendre en compte. « Mettre en garde contre le pouvoir des mots et leur capacité à imposer un ordre ou un mode d'action au service du pouvoir dominant, c'est dévoiler un phénomène global – à savoir, le pouvoir inhérent à toute langue » (Amossy, 2012, citée par Blanchet, 2016 : 81).

Une analyse de la terminologie utilisée dans les discours sur les banlieues françaises et leurs habitants apparaît ainsi comme essentielle afin d'appréhender les représentations autour de ces espaces urbains puisque discours et espaces sont intimement liés. De plus, « d'une certaine façon, les discours rendent les idéologies “observables”, en ce sens que ce n'est qu'à travers le discours qu'elles peuvent être “exprimées” ou “formulées” explicitement » (Van Dijk,

2006 : 8). L'analyse terminologique est donc un moyen d'accéder aux idéologies, base axiomatique des représentations sociales, qui se produisent et se reproduisent à travers les discours. Car, nous l'aurons compris, le regard sur ces espaces urbains, transmis par les discours circulant, médiatiques ou politiques, participe largement aux modalités discriminatoires touchant les habitants des « banlieues ».

« Parler aujourd'hui de "banlieues à problèmes" ou de "ghetto", c'est évoquer, presque automatiquement, non des "réalités", d'ailleurs très largement inconnues de ceux qui en parlent le plus volontiers, mais des fantasmes, nourris d'expériences émotionnelles, suscitées par des mots ou des images plus ou moins incontrôlés, comme ceux que véhiculent la presse à sensation et la propagande ou la rumeur politiques » (Bourdieu, 1993 : 249).

Enfin, il est important d'avoir à l'esprit que les discours relevant de la discrimination sont favorisés par un processus de naturalisation (Bourdieu, 2003). La naturalisation doit être comprise ici comme le processus par lequel le résultat du couple discrimination/ségrégation

est perçu comme relevant de l'ordre naturel des choses, de l'évidence et ne peut pas, de fait, être remis en question. La naturalisation, qui s'opère notamment à travers l'objectivation des discours, participe ainsi activement à la reproduction des idéologies dominantes et des inégalités qu'elles peuvent induire. Toutes les implications énoncées ci-dessus incitent donc à se pencher sur la terminologie utilisée dans l'univers discursif entourant les banlieues françaises. Pour cela, nous nous appuyons sur une recherche que nous avons menée sur plusieurs mois sur le quartier du Blosne, à Rennes, dans le cadre d'un master. Cette recherche interroge l'influence des pratiques discriminatoires dans la construction socio-discursive d'un quartier dit « populaire » en mettant en lien des formes de ségrégations discursives et de ségrégations spatiales.

Méthodologie

Lors de cette recherche, nous avons réalisé une trentaine d'entretiens libres qui n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement audio mais seulement d'une prise de notes. Ces entretiens libres ont par ailleurs été complétés par quatre entretiens semi-directifs réalisés pendant l'année

2017 et dont sont issus les citations d'entretiens présentées dans cet article. La méthode de l'entretien semi-directif repose sur une trame d'entretien qui propose des questions ouvertes aux témoins avec, dans l'idéal, une infinie de possibilités de réponses (Blanchet, 2011 : 74). Pour réussir la négociation entre la liberté du discours et la directivité nécessaire pour aborder l'objet de recherche, il nous est apparu au vu de la performativité de notre objet déjà énoncée ci-dessus, que l'utilisation de l'outil photographique pouvait se révéler un précieux media permettant la distanciation et l'émergence d'un discours le plus libre possible. Ainsi, dans la continuité de la technique de la « photo-élicitation » (Fraser, 2015), nous avons soumis des photographies au témoin interrogé afin de solliciter chez lui des commentaires. Cette partie de l'entretien ne se déroule donc pas autour de questions, mais autour de photographies qui induisent tel ou tel discours. Par cette technique, nous voulions mettre le témoin en situation d'avoir à s'approprier un stimulus (polysémique) et à en opérer une réduction subjective, c'est-à-dire une interprétation. Le présupposé majeur de la photo-élicitation est que « l'image est polysémique » (La Rocca, 2007 : 34).

Précisons qu'une convention a été utilisée pour la transcription des entretiens, permettant notamment de transcrire les temps de pause, les répétitions et la troncature éventuelle de certains mots.

2. Déconstruction de quelques notions naturalisées

Le chercheur en sciences sociales doit « examiner la part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales » car « en structurant la perception que les agents sociaux ont

du monde social, la nomination contribue à faire la structure de ce monde et d'autant plus profondément qu'elle est plus largement reconnue c'est-à-dire autorisée » (Bourdieu, 2001:155).

2.1. La métaphore territoriale des quartiers dits « populaires »

La métaphore territoriale fait référence à la mise en place des effets de naturalisation qui conduit à une « pensée substantialiste des lieux » (Bourdieu, 1993 : 250). Il est important de rompre avec cette pensée car ce ne sont pas les espaces qui sont porteurs de pratiques sociales mais bien les habitants de ces espaces. Pourtant, nous observons que l'espace essentialisé est construit régulièrement dans les discours.

La naturalisation amène à faire penser les choses comme naturelles et allant de soi. « La force de la métaphore spatiale est qu'à travers cette naturalisation, elle permet de faire passer pour évidentes des catégories comme le "quartier", la "banlieue", etc. qui sont autant de constructions sociales » (Hambye cité par Bulot, Ledegen, 2008 : 8). L'utilisation de la métaphore territoriale est scientifiquement et socialement dangereuse car elle a pour effet de

« naturaliser les frontières entre groupes, de produire une vision socialement et linguistiquement homogène des territoires, et de masquer les fondements socio-économiques des divisions sociales qui se marquent dans l'espace urbain » (Hambye cité par Bulot, Ledegen, 2008 : 8). Pour autant que nous devons la dépasser, la métaphore territoriale possède également une valeur heuristique dans le sens où elle exprime aussi l'« absence complète de quartier perçu comme élément explicite d'un ensemble urbain » (Lafargues, 2006 : 57). En effet, elle impose une catégorie différente du reste de la ville pour qualifier les banlieues françaises ou les quartiers dits « populaires ». L'utilisation de la métaphore territoriale est ainsi signifiante et vectrice d'exclusion.

Intéressons-nous plus précisément à quelques dénominations. Comme le fait très justement remarquer Al-Matary, « les "quartiers", au pluriel, semblent avoir de moins en moins droit à la caractérisation adjectivale » (Al-Matary, 2015 : 1). En effet, la disparition de l'épithète caractérisant le mot « quartiers » semble de plus en plus courante tant le pluriel de ce mot renvoie à un groupe d'espaces urbains perçus comme homogènes. « Les quartiers » sont définis unanimement, de telle sorte qu'il y a un implicite pour les interlocuteurs : l'allocutaire connaît et partage la même perception de la réalité que le locuteur en ce qui concerne les espaces urbains ainsi caractérisés.

Nous pouvons évidemment appliquer ce même raisonnement au pluriel « banlieues ». En plus de l'emploi du pluriel sans épithète spécifique aux années 2000 (Al-Matary, 2015 : 1), il est à noter une anthropomorphisation de ces espaces urbains. Les « quartiers » sont également « sensibles » ou « difficiles ».

« Ce type d'épithètes est d'autant plus ambigu qu'il masque la position du locuteur. Les quartiers sont-ils "difficiles" pour leurs habitants, ou pour ceux qui les jugent à distance ? Question loin d'être anodine, d'autant que l'usage veut que le "quartier" se confonde par métonymie avec les gens qui y vivent. Si le quartier est "difficile", on suppose que ses habitants le sont aussi... » (Al-Matary, 2015 :2).

Ce dernier point est fondamental car n'oublions pas que ce ne sont pas les lieux qui sont discriminés mais bien les personnes habitant ces lieux. L'utilisation de ces dénominations donne à voir la dimension spatiale de la violence symbolique. En fin de compte, par l'usage naturalisé de cette catégorie de dénominations, il est supposé l'existence d'un « problème des quartiers [...] au prix d'un effacement des spécificités propres à chaque espace » (Al-Matary, 2015 : 2-3).

La métaphore territoriale pose également la question de l'unicité. Elle empêche le passage du « nous » au « je », de la masse à l'exception, « des quartiers » à un quartier. Les spécificités de chaque quartier sont ainsi niées et seule l'unicité (l'homogénéité) permet dans les discours de penser les quartiers dits « populaires ». La dénomination de « quartiers » a tendance à renvoyer dans l'imaginaire à une image du pire comme lieu d'habitation, à « un état d'esprit et un mode de vie particuliers » et au « vide social » (Duarte, 2000 : 30-32). Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que l'absence de plurifonctionnalité caractérisant le « vide social » ne pose pas de problèmes dans les quartiers considérés comme riches (Duarte, 2000 : 30-32) alors qu'il est au centre des projets de rénovation urbaine visant les grands ensembles¹. Dans notre recherche portant sur la construction socio-discursive d'un quartier dit "prioritaire", à savoir le quartier du Blosne de la ville de Rennes, un élu de la ville nous déclare à ce propos :

« parce que nous avons besoin dans ce quartier de redonner envie aux gens / de fréquenter les commerces dignes de ce nom »¹.

Nous pouvons également évoquer le fait que « les quartiers » font écho dans les représentations sociales au sentiment d'insécurité (à distinguer de l'insécurité réelle), à la pauvreté, au chômage, à la « non-intégration », etc. Un habitant du quartier du Blosne nous explique :

« le Blosne c'est pas si / c'est pas une zone si de non droit que / ce qu'on peut ce qu'on pourrait en penser / parce que dans l'esprit de certaines personnes le Blosne c'est // c'est Miami ou c'est le Bronx ou c'est Bagdad (rires) et pour l'avoir déjà vécu quand j'ai dit à des gens bah je travaille au Blosne ah ouais quand même c'est pas trop dur j'ai déjà eu ces réflexions là ou / j'habite au Blosne ah ouais c'est pas trop difficile ».

Nous voyons bien ici que, en définitive, la charge affective est toujours présente lorsque l'on parle de ces espaces urbains.

D'autres adjectifs épithètes sont utilisés pour caractériser les « quartiers ». C'est notamment le cas des adjectifs « prioritaires » ou « populaires ». L'adjectif « populaire » comporte trois sens distincts avec ses variations (cf. le Trésor de la Langue Française en ligne) :

-Sens A : « Qui appartient au peuple, qui le caractérise ; qui est répandu parmi le peuple » / « Qui est composé de gens du peuple; qui est fréquenté par le peuple » /

« Qui est accessible au peuple, qui est destiné au peuple ».

-Sens B : « Qui concerne l'ensemble d'une collectivité, la majorité, la plus grande partie d'une population » / « Qui a la faveur du peuple, de l'opinion publique ; qui est connu, aimé, apprécié du plus grand nombre ».

- Sens C : « Qui émane, qui procède du peuple ». S'il est admis que certains quartiers sont « populaires », il est a priori admis en miroir que certains ne le sont pas. Il serait possible de faire une distinction entre une population destinée aux quartiers dits « populaires » et une population destinée aux autres quartiers. Ainsi, dans la dénomination même, nous retrouvons bien deux formes ségrégatives : la ségrégation discursive (mise à distance socialement et mise à l'écart d'une partie de la population dans les discours) et ségrégation spatiale (mise à distance socialement et mise à l'écart d'une partie de

la population dans l'espace urbain). De plus, la notion de « quartier populaire » « doit ses vertus mystificatrices [...] au fait que chacun peut, comme dans un test projectif, en manipuler inconsciemment l'extension pour l'ajuster à ses intérêts, à ses préjugés ou à ses fantasmes sociaux » (Bourdieu, 2001 : 134). Autrement dit, les syntagmes construits à partir de l'adjectif « populaire » peuvent remarquablement s'adapter aux idéologies grâce au flou de la valeur sémantique de celui-ci. Son usage étant largement légitimé par les discours médiatiques et politiques, son utilisation par les locuteurs est « autorisée », ces derniers n'ayant pas

conscience, la plupart du temps, qu'ils participent à la reproduction idéologique ségrégative fondatrice dudit syntagme. Son usage est d'autant plus facilité que chacun peut y mettre sa propre signification. D'ailleurs, l'adjectif « populaire » trouve la même fonction dans des syntagmes construits avec d'autres mots que celui de « quartier ».

« Le langage populaire [...] à la façon de toutes les locutions de la même famille (“culture populaire”, “art populaire”, “religion populaire”, etc.) n'est défini que relationnellement, comme l'ensemble de ce qui est exclu de la langue légitime, entre autres choses par l'action durable d'inculcation et d'imposition assortie de sanctions qu'exerce le système scolaire » (Bourdieu, 2001 : 133).

Le « populaire » est aussi ce qui « est apprécié par tous ». Cela permet des glissements de qualifications pour « les quartiers populaires » au stade de gentrification justifiant la réhabilitation urbaine et l'augmentation des prix immobiliers. Le déplacement induit des personnes les moins aisées économiquement vers d'autres espaces à nouveau « moins demandés » peut encore ici être remarquablement naturalisé.

Ainsi dénommés, les « quartiers populaires » sont dits, c'est-à-dire qu'ils sont évalués et circonscrits à des espaces particuliers. Mais ils doivent aussi être compris comme définis car il leur est assigné, par la performativité même du syntagme « quartier populaire », des attributs objectivés (Bulot, 2008a). Ces espaces urbains de relégation, les banlieues françaises, sont ainsi des quartiers de ville qui sont dits « populaires », c'est-à-dire évalués et définis comme tels.

2.2. De la « mixité sociale » au « vivre ensemble »

Les discours idéologiques sur le bien commun, le collectif, la notion holiste de territoire, de mixité sociale, de « vivre ensemble », etc., masquent les inégalités et « nient ou même négligent la complexité et le caractère dynamique et conflictuel des rapports à l'espace » (Ripoll, Veschambre, 2005 : 9). Très présentes dans l'espace public, souvent associées aux banlieues françaises, quelques-unes de ces notions nécessitent d'être analysées car elles portent préjudice à l'appréhension des phénomènes sociaux humains.

Le terme de « mixité » est issu du latin *miscere* qui veut dire « mélanger » (Avenel, 2005 :63). Sans forme adjectivale associée, le mot est ambigu car il peut renvoyer à plusieurs mixités : des formes d'habitats, des nationalités, des catégories socio-professionnelles, etc. (Avenel, 2005:63).

La mixité sociale renvoie à l'idée d'un mélange, qui devrait être en proportion plus ou moins égale, de personnes appartenant à des classes sociales différentes. C'est une « notion intrinsèquement relative » qui « figure au cœur des objectifs de la politique de la ville et des politiques du logement [depuis les années 1990] » (Kirzbaum, 2006 : 91). De plus, l'assimilation de la condition sociale à l'origine ethnique est courante « favorisant des opérations de classement des lieux d'habitation et de travail en fonction de la distribution résidentielle des immigrés » (Cesari, 1994 : 112). Dans ce sens, les opérations de renouvellement urbain du PNRU, établissant la mixité sociale comme un autre objectif central, mettent en place des actions pour développer la mixité sociale pensée en termes de mixité ethnique. Plusieurs témoins dans notre recherche mettent d'ailleurs en lien dans leurs discours le terme de « mixité » avec une diversité ethnique : « le marché du samedi là où il y a énormément de mixité et d'ethnies différentes ».

À cet égard, l'absence de statistiques permettant des distinctions dites « ethniques » en France, car considérées comme discriminatoires, est d'ailleurs régulièrement interrogée ; la notion même de « mixité sociale » pose des problèmes en termes de mesure : comment celle-ci peut-elle être mesurée ? À quelle échelle ? Avec quelle méthodologie renvoyant à quelle idéologie ? Quoi qu'il en soit, la notion, holiste, essentialise indirectement les catégories

ethniques et tend à participer à la structuration des systèmes de références propres à chacun autour des caractéristiques identitaires et culturelles.

D'ailleurs, l'ethnisation des rapports sociaux, se caractérisant par l'utilisation de l'appartenance « ethnique » comme source de première description identitaire, est déjà au cœur des débats français. L'ethnicité doit être comprise comme une « catégorisation identitaire fondée sur la croyance partagée par des individus en une origine commune, produite ou activée dans certaines circonstances, qui les rend différents des autres » (Morillon,

2011 : 1). Le terme en lui-même renvoie de plus aux dominés, l'ethnicité des dominants étant plutôt perçue et conçue comme la référence universelle (Morillon, 2011 : 1). Dans ces conditions, ne faut-il pas remettre en question la valeur illusoire d'une mixité sociale (et/ou ethnique) supposée comme nécessairement bonne ? C'est en effet un des postulats de base justifiant les actions autour de la mixité sociale : « la mixité [créerait] les conditions d'une plus grande égalité » (Avenel, 2005 : 64).

Comme le signale Bourdieu, la « construction politique de l'espace » se veut une « construction de groupes homogènes à base spatiale » (Bourdieu, 1993 : 271). Pour autant, un rapprochement spatial aboutit-il nécessairement à un rapprochement social ? Dit autrement, la diminution contrainte de la distance spatiale entre deux personnes socialement différentes induit-elle forcément une diminution de la distance sociale entre ces deux mêmes personnes ? Pour le sociologue, l'habitat contribue à l'habitus (que nous comprendrons comme un ensemble de dispositions durables, acquises notamment dans l'enfance et qui induit des pratiques sociales en fonction des positions sociales de chacun). Mais « l'habitus contribue aussi à faire l'habitat, à travers les usages sociaux, plus ou moins adéquats, qu'il incline à en faire » (Bourdieu, 1993 : 259). Il remet ainsi en cause l'idée d'un déterminisme spatial unilatéral dans les comportements sociaux. Les grands projets de renouvellement urbain tels qu'ils sont pensés par l'ANRU1 sont censés permettre la mixité sociale et, de ce fait, la résolution des problèmes socio-identitaires associés aux banlieues françaises. Il nous semble que cette vision ignore, ou nie, la complexité des rapports à l'espace en tant que produit social.

En fin de compte, la forte présence de la question de la mixité sociale en ce qui concerne les banlieues françaises ne s'expliquerait-elle pas par le fait qu'« elle incarne la dimension spatiale des inégalités sociales [...] parce qu'elle évoque l'inscription des modes de vie et des identités culturelles sur le territoire urbain et qu'elle interroge le principe d'égalité des populations » ? (Avenel, 2005 : 62).

La mixité sociale est en ce sens une valeur idéologique associée au modèle d'intégration républicain, les « regroupements étant perçus comme antinomiques de l'intégration individuelle » (Kirzbaum, 2006 : 92). Vise-t-elle ainsi le métissage culturel, où « la culture désigne une certaine manière de vivre en société, c'est-à-dire d'agir en tant qu'être social, et simultanément de penser sa propre action et le monde environnant » (Gramsci cité par Hoare, Sperber, 2013 : 24), ou a-t-elle pour objectif d'« invisibiliser les minorités visibles dans l'espace urbain » (Kirzbaum, 2006 : 93) ?

Tout autant que la mixité sociale, le « vivre ensemble » est une notion largement associée aux banlieues françaises. Il est difficile de parler des phénomènes sociaux urbains sans que le « vivre ensemble » soit invoqué afin de résoudre un certain nombre de problèmes sociaux. Dans cette idée, le « vivre ensemble » devrait ainsi être renforcé et développé tout comme l'« interculturalité ». Dans un cas comme dans l'autre, ces notions renvoient trop souvent à des constructions figées, où il suffirait de mettre des personnes les unes à côté des autres pour

« créer du lien social », participer au « vivre ensemble » et développer l'« interculturalité ». Pour exemple, dans le projet de renouvellement urbain du quartier du Blosne, il apparaît dans les « points faibles ou de vigilance » justifiant sa mise en place le point suivant : « un « vivre

ensemble » qui se dégrade (tensions, cohabitations difficiles entre les habitants, insécurité » (Rennes Métropole, 2015 : 13).

En plus du flou sémantique qui entoure ce syntagme de « vivre ensemble », il nous semble important de préciser qu'il ne relève pas forcément d'une évidence. D'une part, parce que « rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés » (Bourdieu, 1993 : 259). Même si elle n'est pas toujours vécue comme promiscuité. D'autre part, parce que prôner le « vivre ensemble » sous forme de mixité résidentielle, cela renvoie aussi à un refus des différences et peut induire une assimilation forcée potentiellement d'une grande violence symbolique. Cette vision pourrait aboutir par exemple, « sous prétexte de lutter contre l'insalubrité de l'habitat, à légitimer la destruction [de certains quartiers] et, par là, l'élimination des genres de vie et des valeurs culturelles qui leur étaient propres, pour imposer les valeurs des classes dominantes » (Brun, Chauviré, 1983 :78). De plus, cela serait dénier tout aspect bénéfique aux « subcultures interstitielles » : « interstitielle » car appartenant « à un espace séparant deux réalités distinctes » (les personnes se retrouvant entre plusieurs cultures, des langues minoritaires et une langue majoritaire), « subculture » car émergeant « chez un groupe d'individus qui éprouvent les mêmes difficultés d'intégration sociale » (Melliani, 2001 : 71). Or ces subcultures interstitielles permettent le développement de réseaux de solidarité, d'entraide, d'une identité de groupe, d'une sociabilité, etc. (Ben Aziza, Messilli, 2006 ; Melliani, 2001).

La notion de « vivre ensemble » empêche donc d'appréhender la complexité d'une situation sociale. De plus, elle devrait toujours être mise en perspective avec l'échelle d'analyse utilisée et une certaine conception sociétale. C'est d'ailleurs cette conception sociétale qu'il nous semble important de questionner. C'est à travers un changement de grille de lecture du monde social et une remise en question des normes dominantes qu'il sera possible de dépasser la notion de « vivre ensemble » et de réduire les inégalités sociales.

2.3. La peur du « communautarisme »

Une des menaces à laquelle devrait faire face aujourd'hui la République serait le « communautarisme ». À écouter les discours politiques et médiatiques, il représenterait un ennemi intérieur pour les « valeurs républicaines ». À quoi renvoie le terme de «communautarisme », devenu omniprésent dans les discours sur ces espaces urbains ?

« La notion de “communautarisme” pose un problème considérable, et d'abord – ce qui peut sembler paradoxal – en ce qu'elle se donne à voir comme une évidence. Elle semble parler d'elle-même, au point que nul ne se préoccupe de la définir » (Dhume, 2007 : 4). Nous retrouvons le caractère naturalisé de cette notion. Or, « les mots comptent, en effet. En cette matière comme en d'autres, le refus de clarifier certains concepts se révèle un piège tant pour la réflexion que pour l'action publique » (Lacroix, 2007 : 1). La construction de la notion de

« communautarisme » s'organise autour d'une manière spécifique de voir et d'envisager le modèle de société française. Elle forme un consensus prétendant répondre à un certain nombre de problèmes perçus. Afin d'aller plus loin dans notre analyse, résumons rapidement cette construction par ailleurs largement développée par Dhume (2016).

Le mot semble usité depuis la fin du XIX^{ème} siècle (Dufoix, 2016 : 165). Ses usages passés montrent que son utilisation était très variée géographiquement et temporellement sans consensus particulier sur une connotation négative de celui-ci (Dufoix, 2016 : 169). À partir des années 1990, deux logiques politiques se laissent entrevoir dans les discours : « la promotion active de la doxa intégrationniste » et « la stigmatisation des mouvements présumés divergents » (Dhume, 2007 : 8). C'est dans ce contexte que se développe l'usage de la notion de « communautarisme » autour d'un consensus faisant directement référence au

modèle d'intégration prôné. En fait, communautarisme et intégration, tout comme d'ailleurs ségrégation et agrégation, sont les deux faces d'une même réalité (Avenel, 2005 : 63). Le mot « communautarisme » devient alors de plus en plus (omni)présent dans les discours, surtout aux périodes d'élections présidentielles de 2002, 2007, 2012 et 2017, « faisant ainsi [de] la question du communautarisme un ressort rhétorique pour un débat national » (Dufoix, 2016 : 172). Il est également intéressant de noter que, dans les revues intellectuelles, la référence au « communautarisme » se fait alors autour des thèmes de l'immigration ou des banlieues françaises (Dufoix, 2016).

La notion de « communautarisme » telle qu'elle est utilisée dans les discours actuels est une construction socio-discursive en réponse à ce qui est considéré comme des échecs et/ou des refus de l'intégration (Dhume, 2016). Bien qu'elle s'impose comme une évidence, elle relève avant tout d'une idéologie voyant l'identité nationale française, et la nation, en danger face à tout manquement à l'impératif d'homogénéisation des écarts culturels. Les personnes habitant les banlieues françaises sont considérées de ce point de vue comme les plus « dangereuses » car perçues comme les moins « intégrées ». Cet aspect est clairement exprimé par un témoin de notre recherche lorsqu'il évoque l'image du quartier du Blosne sur Rennes :

« bah en gros que c'est un quartier qui craint euh qu'il y a de la violence qu'il y a des // après je sais pas si c'est parce qu'il y a beaucoup de pers- enfin beaucoup de mixité j'allais dire euh / en terme de de de population enfin il y a plein des gens de différents pays mais je vois p- enfin je sais pas ».

Le danger supposé de ce quartier serait dû à la présence de personnes ayant un lien d'ascendance avec un autre pays que la France. Ainsi, à travers la notion de « communautarisme », « on distribue par avance les responsabilités de "l'échec de l'intégration". Et on le fait selon une logique nationaliste, qui attribue à l'État(-Nation) un monopole sur l'imaginaire identitaire, en hiérarchisant les appartenances et en plaçant au sommet de toutes une identité nationale [fantasmée] » (Dhume,

2007 : 9). La notion de « communautarisme » permet de former en définitive un tracé extérieur-intérieur entre un « Eux » et un « Nous » (Morillon, 2011 : 2). Dans ce sens, tout comme l'adjectif « populaire », la notion de « communautarisme » doit avant tout se comprendre dans sa dimension relationnelle puisqu'elle « n'a de sens qu'à l'intérieur des phrases où [elle] se trouve, dans son opposition à ce qu'[elle] permet de décrire en creux » (Dufoix, 2016 : 182), le creux renvoyant à toute culture représentant un modèle différent de l'imaginaire nationaliste construit socio-historiquement. Cette notion vise davantage à prescrire et à proscrire un ensemble de pratiques sociales correspondant aux normes identitaires instituées plutôt qu'à décrire et à comprendre des réalités sociales multiples.

En parallèle, nous observons la production de « discours [qui] font du "communautarisme" l'incarnation de "l'éclatement", de la "fragmentation", ou encore de la "fissure". Ce qui s'opposerait terme à terme avec "la République", dont le nom seul évoque "l'unité de la nation", mais aussi "la démocratie", "la paix", "la raison" » (Dhume, 2007 : 3).

L'explosion discursive actuelle autour du « communautarisme », résultant de la peur de la perte d'une identité qui ne serait plus homogénéisée nationalement, est ainsi significative.

Perspectives

Notre analyse terminologique s'inscrit dans une approche de sociolinguistique urbaine, qui appréhende l'espace urbain comme une construction socio-discursive. Cette approche

théorique vise notamment à « évaluer l'efficacité sociale de tous ces discours relatifs au socio-spatial et au socio-langagier pour tenter d'analyser comment le discours [...] contribue à

façonner l'espace social, l'espace énonciatif, et au final le territoire » (Bulot, Veschambre, 2006:9). Le pouvoir symbolique des mots est en ce sens fondamental.

Dans le cas des banlieues françaises, la terminologie autour de ces espaces urbains est d'une très grande performativité dans un contexte de poussée idéologique de revendication d'une identité nationale homogénéisée. Face aux représentations stigmatisantes et excluantes mises en évidence par l'analyse, il nous semble urgent d'interroger la conception sociétale à l'œuvre. Car « il s'agit non point de l'opposition entre universalisme et communautarisme (comme tend généralement à le penser l'orthodoxie) mais entre universalisme et cosmopolitisme (l'idée d'un monde commun, d'une commune humanité, d'une histoire et d'un avenir que l'on peut s'offrir en partage) » (Mbembe, 2005 : 144). Penser le cosmopolitisme, c'est dépasser l'impératif du semblable pour penser le commun en tant que valeur centrale d'un autre modèle sociétal où la légitimité des pratiques sociales ne reposerait plus sur des normes identitaires hiérarchisantes mais où au contraire le caractère égalitaire de l'immense diversité des pratiques sociales, culturelles et identitaires de l'humanité serait socialement partagé.

Bibliographie

Al-Matary S. 2015. « Quartiers ». Sur le site de la Société d'Etude des Langages du Politique (SELP), selp.eu. En ligne : <https://selp.eu/lexique/quartiers/>.

Avenel C. 2005. « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique ». Informations sociales. Vol 5, n° 125, 62-71.

Ben Aziza H., Messilli Z. 2006. « Langage et exclusion. La langue des cités en France ». Cahiers de la Méditerranée. En ligne : <http://cdlm.revues.org/729>.

Blanchet P. 2016. Discriminations : combattre la glottophobie. Paris : Textuel..

Blanchet P. 2011. « Les principales méthodes et leurs techniques de construction des observables ». Dans Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Paris : Éditions des archives contemporaines, 73-76.

Bourdieu P. 1993. « Effets de lieu ». Dans La misère du monde. Paris : Points, 249-262.
Bourdieu P. 2001. Langage et pouvoir symbolique. Paris : Editions du Seuil. 432 pages.
Bourdieu P. 2003. Méditations pascaliennes. Paris : Seuil.

Brun J., Chauviré Y. 1983. « La ségrégation sociale : questions de terminologie et de méthode ». Dans Espace, populations, sociétés, n°1, 75-85. En ligne : http://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1983_num_1_1_906.

Bulot T. 2007a. « De la matérialité discursive des murailles urbaines ». Dans P. Lambert., A Millet., M Rispaill., C Trimaille. Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique (Mélanges offerts à Jacqueline Billiez). Paris : L'Harmattan, 187-194.

Bulot T. 2007b. « Les parlers jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique ». Dans G. Ledegen. (dir.). Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues. Paris : L'Harmattan, 11-23.

Bulot T. 2008a. « Normes et identités en rupture : la fragmentation des espaces ». Dans S. Bastian., E Burr. (dir.) Mehrsprachigkeit in frankophonen Räumen. München : Martin Meidenbauer Verlag, 11-25.

Bulot T. 2008b. « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique ». Dans La Revue, n°2. En ligne : <http://www.lrdb.fr/file/Bulot.pdf>.

Bulot T. 2009. « Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine) ». Dans S. Klaeger Sabine., B Thörle. (éds.). *Sprache(n), Identität, Gesellschaft*. Stuttgart : Ibidem, 63-72.

Bulot T., Ledegen G. 2008. « Langues et espaces. Normes identitaires et urbanisation ». Dans *Cahiers de sociolinguistique*. Vol 1, n°13, 5-14.

Bulot T., Veschambre V. 2006. « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces ». Dans *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, 305-324.

Cesari J. 1994. « De l'immigré au minoritaire : les Maghrébins de France ». Dans *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 10, n°1, 109-126. En ligne : http://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1994_num_10_1_1393.

Dhume F. 2007. « “Communautarisme” : l’imaginaire nationaliste. Entre catégorisation ethnique et prescription identitaire ». Dans *VEI-Diversité. « Communauté éducative»*, 150, En ligne : http://www.crefe38.fr/IMG/pdf/Dhume_2007_Communitarisme_prescription.pdf.

Dhume F. 2016. *Communautarisme. Enquête sur une chimère du nationalisme français*. Paris : Demopolis.

Duarte P. 2000. « Les représentations de la dévalorisation urbaine ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n°88, 30-38. En ligne : http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/Duarte_ARU_88.pdf.

Dufoix S. 2016. « Nommer l’autre : L’émergence du terme communautarisme dans le débat français ». Dans *Socio*. Vol 7, 163-186.

Fraser P. 2015. *Sociologie visuelle. La photographie comme outil d’analyse sociale*. Editions V/F. Hoare G., Sperber N. 2013. *Introduction à Antonio Gramsci*. Paris : La Découverte.

Kirzbaum T. 2006. « La mixité comme critère d’une stratégie d’intégration dans et par le logement? ». Dans *Hommes & Migrations*, n° 1264, 91-102.

La Rocca F. 2007. « Introduction à la sociologie visuelle ». *Sociétés*. Vol 1, n°95, 33-40.

Lafargues (de) S. 2006. « Distribution et représentations du terme quartier dans les discours de la politique de la ville ». Dans Bulot T., Veschambre V. *Mots, traces et marques*. Paris : L’Harmattan, 37-62.

Mbembe A. 2005. « La République et l’impensé de la « race » ». Dans N. Bancel., P. Blanchard., S. Lemaire (dir.). *La fracture coloniale*. Paris : La Découverte, 143-157.

Melliani F. 2001. « Subculture et territorialité urbaines en banlieue rouennaise ». *Cahiers de sociolinguistique* 1, n° 6, 65-75.

Morillon A. 2011. « Comment les artistes contribuent au dépassement des frontières entre “Eux” et “Nous” ». Dans *Correspondances citoyennes en Europe*. En ligne : http://www.correspondancescitoyennes.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=40%3AAnne-morillon&catid=13%3Atextes-des-chercheurs&Itemid=6&lang=fr.

Rennes Métropole. 2015. *Plan d’actions territorial du Blosne. Contrat de ville de la Métropole Rennaise 2015-2020*.

Ripoll F., Veschambre V. 2005. « L’appropriation de l’espace comme problématique ». *Norois*. Vol 2, n°195, 7-15. En ligne : <https://norois.revues.org/pdf/477>.

Wieviorka M. 2005. « La République, la colonisation. Et après... ». Dans N. Bancel., P. Blanchard., S. Lemaire (dir.). La fracture coloniale. Paris : La Découverte, 117-123.